

N° 125

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

24 juin 2021

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord de partenariat entre le
Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la
République du Kenya relatif à la promotion et à l'échange des
compétences et talents*

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 484, 616 et 617 (2020-2021).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord de partenariat entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kenya relatif à la promotion et à l'échange des compétences et talents (ensemble une annexe), signé à Nairobi le 13 mars 2019, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 24 juin 2021.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 484 (2020-2021).